

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 4 décembre 2014 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Projet de Budget 2015
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

26 membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

Excusés : BECK Isabelle, BON Patrick, ETTER Elisabeth, GATTLEN Didier, GLAUSER Samuel, GRÄUB Rolf, SYDLER Laurent.

Absents : NEUENSCHWANDER Marcel, VASSAUX Claude-Alain

2. Adoption du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du 9 octobre 2014 est accepté à mains levées.

3. Lettres et pétitions

Un courrier de la fondation Cudrefin 02 a été adressé au Conseil communal, concernant la démolition et la reconstruction sur la parcelle 1369, N° ECA 144 de Mme Mumprecht Kathrin. La fondation remet en cause ce projet.

Renseignement pris auprès du service technique et après lecture du règlement des constructions de la zone village ainsi que celui du PPA, M. Jean-Paul Burri a répondu par courrier le 1^{er} décembre 2014 à la fondation, en spécifiant qu'il est de la responsabilité de la Municipalité d'effectuer les contrôles de respect. Il s'avère que tous les règlements sont respectés.

Lettre de M. Maurice Piazza :

M. Piazza propose de modifier le règlement du Conseil communal en ce qui concerne l'organisation des commissions, notamment de la commission des finances.

Le Conseil communal accepte par 21 oui et une abstention la prise en compte de la proposition de M. Piazza et une commission est nommée.

Membres : Nicole Reichenbach, Maurice Piazza et Pierre Roth. Suppléant : Fabrice Schneiter.

4. Communications municipales

M. Blaise Baumann

La Municipalité a transmis à l'Etat de Vaud, l'état des réserves de terrains à bâtir sur la commune.

Mme Claire Berner

Réponse à la demande de M. Patrick Bon au conseil du 9 octobre 2014 :

La direction des écoles et le comité de l'ASIA ont pris les décisions suivantes :

- les élèves de 1p et 2 p Harmos doivent prendre le bus ou aller à pied à l'école.
- Les élèves de 3p et 4p Harmos doivent prendre le bus s'il y en a un ou aller à pied. Si les parents désirent que leur enfant aille à vélo, ils doivent signer une décharge et la transmettre à la direction des écoles.
- Pour les élèves plus grands, il n'y a pas de restriction, mais ils sont sous la responsabilité de leurs parents.

M. Jean-Pierre Haerberli

Si les propriétaires ne taillent pas leurs bordures de forêt et leurs haies selon le règlement, une entreprise leur sera proposée afin de faire le travail. Les frais seront facturés aux propriétaires.

M. Thierry Schneiter

En 2014, 38 permis de construire pour des transformations ou de nouvelles constructions ont été délivrés.

M. Laurent Monnard

Les travaux de la capitainerie ont débuté. Elle est refaite à l'identique. Attention aux cambriolages, ils ont, en général, lieu entre 16h30 et 20h30 ainsi que durant le week-end.

La motion de Rolf Gräub sera traitée lors du prochain Conseil.

5. Projet de Budget 2015

Présentation par M. Blaise Baumann.

Le budget présente un excédent des revenus de Fr. 4'227,15 pour des charges qui s'élèvent à Fr. 7'691'413.85 et des revenus de Fr. 7'695'641.00.

Le Budget est présenté par chapitre. *Voir préavis.*

Rapport de la commission des finances

M. Pierre Roth, rapporteur de la commission des finances chargée de rapporter sur le point 5, Budget 2015, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission des finances demande au Conseil communal d'approuver le budget 2015.

Décision

Le Conseil communal accepte le budget 2015 à l'unanimité à mains levées.

6. Divers

M. Alain Bonny demande pourquoi les croix jaunes de la rue Mathias Mayor ont été repeintes seulement sur la moitié.

Mme Claire Berner explique que cette route est étroite, qu'elle est interdite à la circulation et que seuls les propriétaires y sont bordiers.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

M. Pierre Hauser fait remarquer que les panneaux dans la ZA ne sont pas respectés et propose de les enlever.

M. Blaise Baumann explique que la Municipalité en est consciente et que ce sont principalement les clients du lavage qui ne respectent pas la signalisation. Pour l'instant il n'y a pas encore de solution concrète.

M. Pierre Roth demande si un lampadaire supplémentaire à la rue de la Reine Berthe est prévu.

M. Blaise Baumann répond par l'affirmative.

M. Fabrice Schneiter fait remarquer qu'il n'y a pas de lampadaire sur le chemin 80.
La Municipalité en prend note.

M. Jean-François Milliet demande ce qu'il en est du projet d'un nouveau parking vers la halle polyvalente.

M. Blaise Baumann répond que le projet est en cours ainsi que la création d'un arrêt de bus.

M. Blaise Baumann remercie les membres venu visiter le nouveau collège et souhaite au nom de la Municipalité ses meilleures vœux pour l'année 2015.

M. Jean-Paul Burri, Président souhaite également tous ses vœux de santé au Conseil.

Le Président lève la séance à 21h56.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul Burri

Sylvia Schaer